



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### UNE COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE RÉUSSIE : LE CENTRE DE COOPÉRATION POLICIÈRE ET DOUANIÈRE (CCPD) DE CANFRANC FÊTE SES 20 ANS !

à Pau, le 3 mars 2023

Né d'une volonté commune entre la France et l'Espagne de **renforcer la coopération transfrontalière**, le CCPD de Canfranc regroupe en son sein des personnels issus des deux pays qui travaillent chaque jour main dans la main au service de la sécurité des territoires.

À l'occasion de cet anniversaire symbolique, le directeur de Cabinet du préfet, M. Vincent BERNARD-LAFOUCRIÈRE, est venu à Canfranc remercier et féliciter les agents pour le travail fourni depuis toutes ces années.

Leur engagement quotidien **apporte un appui et une expertise** permettant une action résolue et efficace des services de l'État du département des Pyrénées-Atlantiques.

De la douane en passant par la gendarmerie et la police, les domaines de compétences du centre sont riches en diversité ce qui le rend **absolument inédit**, tout comme son emplacement unique au cœur des Pyrénées.

Depuis vingt ans maintenant, **le centre intervient à titre principal dans trois domaines pour lesquels il est reconnu :**

- La lutte contre la délinquance transfrontalière ;
- La lutte contre l'immigration irrégulière et clandestine ;
- Le recueil et l'échange d'informations.

**Implantés au nombre de quatre dans les Pyrénées** le long de la frontière franco-espagnole, ces CCPD sont les seuls à voir leur compétence étendue au-delà de la zone frontalière, une organisation qui font d'eux **un modèle de service et d'efficacité** pour les autres CCPD européens.

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64    